

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2938 - MARDI 13 JUIN 2017

CONGO-RCA-ONU

Charles Richard Mondjo évoque la situation des soldats congolais de la Minusca

Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, le ministre de la Défense nationale revient sur les allégations d'indiscipline imputées au contingent congolais de la Minusca : « Si nous sommes saisis des faits, nous apporterons les réponses nécessaires », explique en substance Charles Richard Mondjo.

Page 16



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le FMI encourage le Congo à soutenir la dynamique économique



En marge des discussions avec les autorités congolaises, dans le cadre du contrôle des dépenses publiques entreprises avec le gouvernement, une mission du

Fonds monétaire internationale (FMI) conduite par Abdoul Aziz Wane a exprimé son satisfecit quant à la qualité des investissements réalisés au complexe industriel de Maloukou.

A l'occasion de la visite, dimanche, de ce site où sont implantées seize unités industrielles spécialisées dans la production des matériaux de construction, la délégation du FMI a salué cette initiative qui, selon son chef de

mission, intègre bien la politique de diversification de l'économie.

« Nous sommes très contents de visiter ce complexe industriel. Cela nous a permis de comprendre, à la lumière des discussions que nous avons eues dans les bureaux climatisés du ministère des Finances sur la croissance, que celle-ci est effectivement soutenue par des réalisations concrètes », s'est réjoui le chef de la mission du FMI.

Page 3

ECHANGES COMMERCIAUX

L'Unhaco et la Fenaphaco plaident pour la reprise du trafic entre Brazzaville et Kinshasa

L'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) et la Fédération nationale des associations des personnes vivant avec handicap de la Rd Congo (Fenaphaco) ont, au cours d'une rencontre tenue du 10 au 11 juin à Brazzaville, déploré la fermeture du trafic entre Brazzaville et Kinshasa qui selon ces deux organisations, plonge les personnes handicapées dans la précarité. « La fermeture du trafic réduit

considérablement le pouvoir économique des personnes handicapées exerçant une activité commerciale liée à la traversée du pool Malebo, ce qui les mettent ainsi dans une dépendance systématique », ont-elles indiqué. Face à cette situation, l'Unhaco et la Fenaphaco qui envisagent de créer un cadre de concertation entendent mener un plaidoyer à l'encontre des autorités des deux villes.

Page 5

ZONE CÉMAC

Création en vue d'un réseau des comités-ITIE

Réunis à Malabo en Guinée Equatoriale, du 6 au 9 juin, quelques Organisations de la société civile (OSC) ont, à l'initiative de la GIZ, une agence allemande pour le développement, renforcé leurs capacités opérationnelles sur la gouvernance dans le secteur de l'industrie extractive. Organisé sur le thème « démocratie

et bonne gouvernance », cet atelier avait entre autres objectifs de créer un lien entre les comités-ITIE et les partenaires au développement, question d'impliquer les OSC dans le suivi et l'évaluation des projets/programmes financés en Afrique centrale.

Page 4

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les seize clubs se qualifient pour les huitièmes de finale

Treize clubs de la Ligue 1 et trois de la Ligue 2 sélectionnés à l'issue des seizièmes de finale, disputeront les huitièmes de finale de la coupe du Congo de football. Parmi les clubs de la ligue 1, figure l'AC Léopards appelé à défendre sa couronne. Par contre, l'AS Otoho qui découvre la compétition a validé sa présence parmi les seize meilleurs grâce à sa brillante victoire 4-0, le 10 juin à Brazzaville, face à Black star.

Page 11

ÉDITORIAL

Reconstruire

Page 2

ÉDITORIAL

Reconstruire

Le temps viendra, plus vite sans doute qu'on ne le pense, où la paix revenant dans cette partie du département du Pool que les bandes armées de Frédéric Bintsamou tentent d'asservir depuis des mois un programme de reconstruction des cantons ainsi meurtris sera mis en place. Aussi convient-il de réfléchir sans plus attendre à ce qui devrait être entrepris pour rendre aux populations victimes des exactions commises par les « ninjas-nsiloulous » ce qui leur est dû.

L'Etat est, bien sûr, le premier concerné par le travail de reconstruction, lui qui n'a su ni prévoir ni prévenir ces dérives alors que les bandes armées de celui qui se fait appeler « Pasteur Ntoumi » ne cachaient pas leur volonté de mettre à sac les territoires dans lesquels ils se réfugierient s'ils étaient chassés du sud de Brazzaville par la force publique. Mais la société civile l'est tout autant, sinon même plus, qui ne s'est pas mobilisée comme elle aurait pu et aurait dû le faire alors que les premiers signes des désordres à venir étaient perceptibles.

S'il est un devoir que doivent aujourd'hui s'assigner les institutions et les organisations, religieuses ou laïques, qui manifestent leur compassion pour les populations à nouveau meurtries du Pool c'est bien celui de rassembler, de recueillir dès à présent les moyens matériels nécessaires pour apporter à ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants l'aide qui leur permettra de panser leurs blessures, de reprendre goût à la vie. Et cela peut se faire très vite, n'en déplaise aux apparences, si chacun à la place qui est la sienne apporte comme on dit son obole.

Lancer un appel à la charité publique pour venir en aide à celles et ceux qui souffrent ne relève pas seulement des institutions religieuses ou caritatives. Cela peut et doit aussi venir des simples citoyens que nous sommes comme en témoigne l'idée lancée il y a peu d'organiser à l'échelle nationale un « téléthon » en faveur des populations meurtries du Pool semblable à ceux qui permettent depuis des années de rassembler, dans des pays comme la France, des sommes importantes pour combattre les maladies rares. Soutenue par des personnalités de premier plan, par des artistes, par des intellectuels une telle initiative résoudrait vite, très vite, les problèmes concrets que va poser la renaissance des territoires dévastés. Et son impact serait considérable au plan international.

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les Congolais appelés à se rassembler pour se réconcilier

À la faveur de la célébration du 26^e anniversaire de la journée de la concorde et de la réconciliation nationale, marquant la fin de la conférence nationale souveraine, le 10 juin 1991, le Comité de suivi de la Convention pour la paix et la Reconstruction du Congo a organisé, le 10 juin à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème : « Nous rassembler et nous réconcilier pour relever les défis présents et à venir »

La conférence-débat animée par Dans les débats interactifs, les par-



Le présidium des travaux (DR)

le Commissaire général, chargé de la permanence du comité de suivi, Marius Mouambenga, a permis aux acteurs politiques, de la société civile et quelques individualités de faire un état de lieux de la vie politique nationale.

Il ressort que le chemin parcouru était émaillé de conflits socio-politiques, pour lesquels les Congolais devraient oublier, en souvenir du lavement des mains, organisé le 10 juin 1991, date marquant la fin de la conférence nationale souveraine.

« La clôture de la conférence nationale a connu aussi un fait marquant et mémorable : il s'agit de la cérémonie (Rituelle) de lavement des mains, qui symbolisait la décision des principaux acteurs politiques et du peuple congolais de se réconcilier et de vivre désormais ensemble dans la concorde nationale retrouvée après des guerres fratricides », a souligné le commissaire général, Marius Mouambenga.

Participants ont souligné la nécessité pour les Congolais de cultiver le vivre ensemble afin de garantir et de pérenniser la paix dans le pays, tel qu'a relevé le Commissaire général, chargé de la permanence du comité de suivi. « J'invite tous les Congolais et particulièrement les acteurs politiques à travailler sans relâche au renforcement de la paix et la réconciliation nationale par leurs écrits, leurs paroles et leurs comportements », a précisé Marius Mouambenga.

La situation sécuritaire dans le Pool domine les débats

Consacrée essentiellement aux questions de paix et de réconciliation nationale, la lancinante situation sécuritaire dans le Pool a fait l'objet d'un grand débat.

Ainsi, dans les échanges, les participants ont analysé la question et fait des propositions visant la pacification définitive de cette partie du pays en proie à des violences depuis plus d'un an déjà.

En effet, toutes les propositions faites à l'endroit du Comité de suivi, plaident pour la tenue imminente d'un dialogue politique entre le pouvoir et les belligérants, devant aboutir par un consensus qui permettrait d'apaiser les tensions des uns et des autres.

Après avoir recensé les suggestions, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a pris l'engagement de les acheminer auprès du président de la République.

« Nous allons mettre en place un comité restreint qui se chargera de rédiger un document crédible, qui récapitule l'ensemble des recommandations que nous avons faites ici. Ce document sera déposé auprès du président de la République et du Premier ministre. Je tiens à vous rappeler que tout ce qui a fait progression dans le sens de la paix dans notre pays est toujours le fruit du dialogue », a renchéri Marius Mouambenga.

Présente à cette célébration, Marie Chantal Nkodia, une des responsables de l'Association Femmes Leaders du Pool, visiblement en colère, en a profité pour interpeller le Pasteur Ntoumi.

« Aujourd'hui, les mamans du Pool sont humiliées, violentées et désemparées à cause du désordre qui y règne. Je demande à Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntoumi de libérer le département du Pool. Qu'il vienne résoudre les problèmes qu'il a avec les hommes politiques à Brazzaville. Nous voulons la paix dans ce département », a-t-elle lâché.

Rappelons que cette causerie-débat a été patronnée par le ministre de la Recherche scientifique, Helot Matson Mampouya, en lieu et place du Premier ministre Clément Mouamba.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de diffusion de Brazzaville : Guylain Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFÉRENCE NATIONALE SOUVERAINE

Fernand Sabaye s'en souvient 26 ans après

« Le grand souvenir de la Conférence nationale pour moi c'est le discours du président Denis Sassou N'Guesso : J'assume », a rappelé le secrétaire permanent du Parti congolais du Travail (PCT), chargé de la Jeunesse, Fernand Sabaye.



Fernand Sabaye (DR)

A l'époque de la Conférence nationale souveraine, Fernand Sabaye était le président de l'Association des étudiants du Congo. Selon lui, personne ne pouvait dire avoir les mains propres mais personne non plus n'a osé assumer la responsabilité de quoi que ce soit. Pour apaiser les esprits et éviter le pire, le président Denis Sassou N'Guesso a tout assumé au nom de tout le monde. « N'eut été la clairvoyance du président de la République, le pire serait arrivé », a-t-il souligné.

La symbolique de lavement des mains qui s'en est suivie a été une preuve pacifique de passage du monopartisme au pluralisme politique. « Aujourd'hui, le président de la République prône toujours la voie du dialogue afin d'avoir la légitimité du peuple et parler à son nom », a déclaré le secrétaire permanent du PCT, chargé de la jeunesse, s'exprimant le 10 juin dernier face à la presse, à l'occasion de la commémoration des 26 ans de la fin de la Conférence nationale souveraine. Rappelons que celle-ci s'est tenue à Brazzaville du 25 février au 10 juin 1991.

Rominique Nerplat Makaya

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Les hommes politiques de Gamboma appelés à faire preuve de retenue

Dans une déclaration rendue publique le 11 juin à Brazzaville, des jeunes cadres originaires de Gamboma, département des Plateaux, ont invité leurs aînés à faire preuve de bon sens et de retenue lors des prochaines élections législatives et locales.

Soucieux de l'avenir de leur contrée qui passe assurément par la paix, ces jeunes, conduits par leur coordonnateur, Gildas Andzouana, ont exprimé leur indignation face aux appels à la violence et aux agitations d'un esprit belliqueux de certains hommes politiques. « Nous voulons d'une compétition loyale et véritablement démocratique qui ne soit une menace pour personne car nous ne ménagerons aucun effort ni moyen pour faire entendre raison aux acteurs politiques de Gamboma qui, oseraient recourir à la violence sous toutes les formes même verbales. Nous ferons preuve d'une vigilance accrue pour qu'en aucun cas et en aucune occasion l'ordre public ne soit troublé à Gamboma », ont-ils mis en garde.

C'est ainsi qu'ils ont condamné ces agitations qui finissent, après eux, par donner l'impression que Gamboma est un îlot des aigris de la République. Cette violence ver-



Gildas Andzouana rendant publique la déclaration (Adiac)

bale et cet esprit belliqueux menacent, souligne la déclaration, la cohésion de tout un peuple sans garantir que la victoire d'un candidat à la députation servirait à nourrir et entretenir des milliers de Ngangoulous. Ce qui n'est pas la vocation d'un député qui ne peut en avoir les moyens. Le rôle

d'un député, ont-ils rappelé, est de contrôler l'action du gouvernement, de proposer et voter les lois. « Nous ne comprenons pas pourquoi, les préoccupations

cette partie du pays. Rappelons que les dernières élections législatives en 2012 avaient été à l'origine de très hautes tensions à Gamboma entre l'oppo-

électorales d'un candidat à la députation devraient constituer une menace pour nous les citoyens », s'est interrogé Gildas Andzouana qui a rendu publique cette déclaration, prenant appui sur la situation du Pool qui met aujourd'hui à mal la circulation des biens et des personnes dans

sant Mathias Dzon et l'actuel député du Parti congolais du travail (PCT), Hugues Nguélondele, occasionnant au moins un décès par balle. Aujourd'hui, la donne semble changer puisque le premier serait non partant si l'on s'en tient à ses dernières déclarations.

Parfait wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Une mission du FMI visite la zone industrielle de Maloukou

En mission de travail à Brazzaville, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Abdoul Aziz Wane, a visité le 11 juin le complexe industriel de Maloukou, en vue de se faire une idée de la qualité de l'investissement. A l'issue de la visite, cette mission du FMI s'est dit satisfaite et a encouragé le Congo à soutenir cette dynamique économique.

La visite du complexe industriel de Maloukou, par cette mission du FMI, s'inscrit dans la suite des discussions qu'elle a eues en amont avec le gouvernement, dans le cadre du contrôle des dépenses publiques. Ainsi, à Maloukou, une bourgade si-

tuée à 60 km au nord de Brazzaville, la mission du FMI s'est vue impressionnée par ce gigantesque projet, bâti sur une surface totale de plus de 10 km².

Sur ce site, quinze usines de production destinées essentiellement aux matériaux de construction sont déjà prêtes. Elles attendent toutes d'être connectées au réseau électrique et à l'eau afin d'amorcer la phase commerciale.

En effet, sur ces quinze usines, la mission du FMI en a visité quelques-unes, parmi lesquelles, l'usine de rotomoulage destinée à la fabrication de tous les objets en plastique. Lors de sa production expérimentation, cette usine avait fabriqué des tonneaux de 3000 litres, qui ont servi

à la réalisation du projet Eau pour tous. La délégation du FMI a aussi visité l'usine de fabrication des tuyaux PVC. Ici, l'usine produit en grande quantité toutes les qualités de tuyaux en plastique, utilisables dans la plomberie et dans d'autres travaux connexes.

Elle s'est, en outre, rendue à l'usine de production des câbles électriques qui, étant prête elle aussi, devra fabriquer toutes les qualités de fils électriques, allant des plus petits aux câbles électriques de haute tension.

La dernière unité de production visitée est celle destinée à la fabrication des briques en céramiques, carreaux et autres matériaux connexes. Cette dernière, la plus impressionnante de

la série, va les produire en grande quantité. Plusieurs autres usines n'ont pu être visitées, notamment celles de la fabrication de dalles et bétons préfabriqués, de tuiles galvanisées, de pivots, tours métalliques, peinture et vernis.

A l'issue de la visite, le chef de mission du FMI a exprimé son satisfecit, quant à la qualité de l'investissement initié par le Congo, qui intègre la politique de diversification de l'économie nationale.

« Nous sommes très contents de visiter ce complexe industriel. Cela nous a permis de comprendre, à la lumière des discussions que nous avons eues dans les bureaux climatisés du ministère des Finances sur la croissance, que celle-ci est effectivement soutenue par des réalisations concrètes », s'est réjoui le chef de mission, Abdoul Aziz Wane. Ajoutant que « Ces quinze usines permettront de créer de nombreux emplois aux Congolais, de réduire les importations et de renforcer la stabilité macroéconomique du pays ».

Avant de quitter le site, la délégation du FMI s'est rendue à Maloukou Tréchet, pour contempler le site où sera construit un port fluvial de grande capacité, mais aussi le lieu où sera érigé le pont route-rails, reliant la République du Congo et la République Démocratique du Congo. Ils en sont tous sortis très impressionnés.

Firmin Oyé



Photo de famille (Adiac)

ZONE CÉMAC

Vers la création d'un réseau des comités-ITIE

Les leaders des Organisations de la société civile (OSC) du Gabon et de la Guinée Equatoriale ont renforcé leurs capacités opérationnelles sur la gouvernance du secteur extractif. Cette remise à niveau permet à ces OSC d'être sur le même diapason que leurs pairs de la zone Cémac.

Malabo (Guinée E.) a accueilli du 6 au 9 juin dernier la 3ème session de formation des leaders des OSC du Gabon et de la Guinée Equatoriale, couplée avec la rencontre des membres du réseau des journalistes pour la gouvernance des matières premières en zone Cémac.

Organisé sur le thème : « démocratie et bonne gouvernance », l'atelier visait non seulement à renforcer les capacités des responsables de ces organisations, mais aussi à créer un lien entre les comités-ITIE, et entre ces comités-ITIE et les partenaires au développement tels que la GIZ, la commission de la Cémac, CEEAC, etc.

C'est pourquoi, les participants ont insisté à l'issue des travaux



sur la tenue régulière des rencontres d'échanges. « Il faut prévoir une coordination régionale et des coordinations nationales pour un meilleur suivi de l'exécution des activités et y inclure un volet social d'appui aux communautés environnantes des sites industriels à travers le dé-

veloppement des activités génératrices de revenus », suggèrent les participants.

Ainsi, aux autorités politiques de la sous-région, à la Commission de la Cémac, à la CEEAC, « d'impliquer les OSC dans le suivi et l'évaluation des projets/programmes financés en Afrique

centrale », et aux partenaires de l'agence allemande GIZ « d'identifier et formuler la prochaine phase du programme de renforcement de la gouvernance dans le secteur des matières premières en Afrique centrale (Remap-Cémac) ».

Les deux pays concernés, la Gui-

née et le Gabon, se montrent déterminés à relever le défi, selon les propos de leurs délégués recueillis le 9 juin dernier lors de la cérémonie de clôture des assises. « La Guinée Equatoriale multiplie des efforts pour être un pays conforme au processus ITIE, et des efforts continuent d'être déployés », a déclaré le secrétaire général du comité-ITIE Guinée, César Augusto Hinestrosa, saluant l'initiative de la GIZ-Remap. Ces OSC militent pour que les bénéfices de l'exploitation des matières premières dans cette partie de l'Afrique contribuent à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie des populations, pour un développement durable.

Elmar Jakobs, l'ambassadeur de l'Allemagne à Malabo, qui répondait à l'appel des OSC, a renouvelé l'engagement de son pays en Afrique. Berlin à travers la GIZ pourra aider les pays de la sous-région Afrique centrale à améliorer leur gouvernance, à élaborer un plan de développement pour créer de la croissance et de l'emploi.

Fiacre Nkomo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

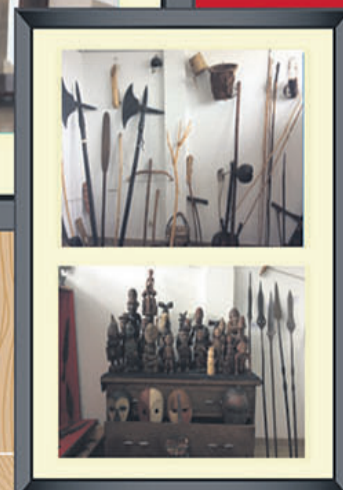
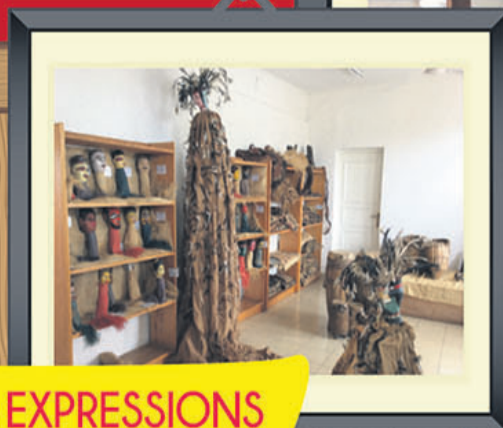
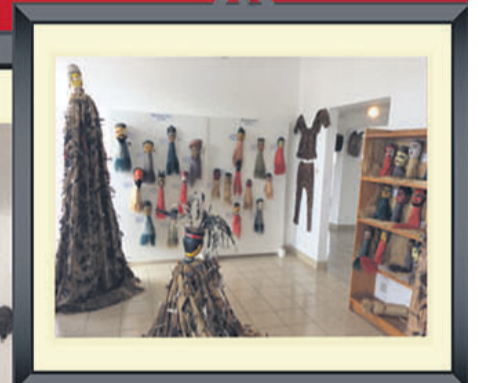
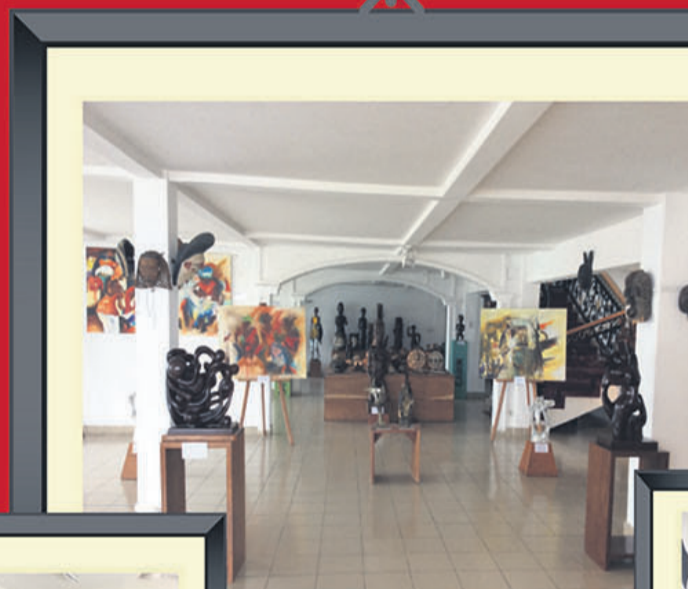
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PERSONNES VULNÉRABLES

La fermeture du trafic entre Brazzaville et Kinshasa préoccupe les handicapées

La question a figuré parmi les points débattus du 10 au 11 juin, lors de la première réunion de travail organisée à Brazzaville entre l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) que dirige Jean de Dieu Goma et la Fédération nationale des associations des personnes vivant avec handicap de la République démocratique du Congo (Fenaphaco) dirigé par Patrick Pindu-Di-Lusanga

En effet, les deux délégations ont indiqué que les personnes handicapées vivent dans la précarité au lendemain de la fermeture du trafic entre les deux villes, Brazzaville et Kinshasa. « Cette situation réduit considérablement le pouvoir économique des personnes handicapées exerçant une activité commerciale liée à la traversée du pool Malebo, les mettant ainsi dans une dépendance systématique », ont-elles indiqué.

L'ordre du jour de la réu-

nion a porté sur plusieurs points, notamment la mise en œuvre par les deux pays de la convention relative aux droits des personnes handicapées ; échange des documents ou textes juridiques adoptés par chaque Etat en matière de protection des droits des personnes handicapées et divers.

A l'issue des travaux, les délégations ont pris l'engagement de mener dans l'avenir un plaidoyer à l'endroit des autorités des deux villes. Elles ont également envisagé de créer un cadre de concertation sur la situation. La délégation a, en outre, mis en place une commission mixte chargée de rédiger les documents qui régiront les relations de coopération entre les deux villes.

Notons que le président de l'Unhaco, Jean de Dieu Goma, a fait l'historique de



Photo de famille (DR)

son association, défini ses missions avant d'énumérer les actions menées par l'association.

L'Unhaco, rappelle-t-il, a fait adopter et promulguer la première loi nationale se rapportant au statut, à la protection

et à la promotion de la personne handicapée ; amené les pouvoirs publics à créer au sein du gouvernement un département spécifique et lutté pour la ratification de la convention relative aux droits des personnes handi-

capées. De son côté, le coordonnateur de la Fenaphaco Patrick Pindu-Di-Lusanga a souligné les problèmes qui rendent difficile le respect des droits des personnes handicapées en RDC.

Lydie Gisèle Oko

SITUATION DANS LE POOL

Le cri de cœur d'un fils du terroir

Dans une déclaration rendue publique le 12 juin à Brazzaville, le secrétaire général de la Dynamique pour la République, Roch Bredin Bissala-Nkounkou, a demandé, entre autres, à la force publique de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour sécuriser totalement le département du Pool

Selon lui, depuis 1959 jusqu'à nos jours, la population du Pool ne fait que subir des atrocités et avec elles le retardement de son développement aux plans social, éducatif et économique. « Comme nous le savons, le Pool est une partie du Congo et lorsque le Pool tousse, le Congo s'enrhume. Ceci étant et dans le but de retrouver le calme dans cette localité, nous demandons au président de la République, garant de l'unité et de la quiétude du peuple de rassembler ce qui est épars et de solidifier la mosaïque culturelle congolaise pour le bien et l'amour du pays », a déclaré Roch Bredin Bissala-Nkounkou par ailleurs membre du Bureau exécutif du Conseil national de la jeunesse du Congo.

« Au pasteur Ntoumi, nous lui demandons de réfléchir sur l'avenir de ce département qui a tant souffert et qui paye jusqu'aujourd'hui le lourd tribut des événements socio-politiques que nous avons connus dans ce pays. Nous demandons aux populations du Pool de ne pas désespérer »

Petit fils de Mgr Auguste Roch Nkounkou, ce jeune biologiste des hôpitaux invite les cadres du Pool à comprendre qu'il est temps d'aller dans un travail conséquent pour rechercher la paix. Afin, dit-il, de permettre aux élèves de ce département d'aller librement à l'école, aux mamans de bien s'occuper des enfants et des ménages et aux marchandises de circuler en toute quiétude. Concernant l'action de la force publique, elle consiste à pacifier ce département car il y a des enfants et des adultes qui ne veulent que la paix. « Au pasteur Ntoumi, nous lui demandons de réfléchir sur l'avenir de ce département qui a tant souffert et qui paye jusqu'aujourd'hui le lourd tribut des événements socio-politiques que nous avons connus dans ce pays. Nous demandons aux populations du Pool de ne pas désespérer », poursuit Roch Bredin Bissala-Nkounkou. Après les appels lancés aux différents acteurs, le conférencier pense que seul le dialogue vrai et franc permettrait à ce département de retrouver la quiétude et donner au pays une bonne presse auprès des autres puissances étatiques. Les larmes que verse le Pool tous les jours ne peuvent pas, d'après lui, donner à la Mère Congo sa paix comme l'ont demandé les pères de l'indépendance à travers la trilogie : Unité-Travail-Progress !

La Rédaction

COMMÉMORATION

L'Association Johnny Chancel fait don de crème solaire à l'hôtel Saphir de Brazzaville

Ce geste de solidarité a été réalisé samedi dernier par le président de ladite association en prélude à la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme qui sera célébrée le 13 juin.

Une pléthore de participants a donné un cachet particulier à ces retrouvailles. A côté des invités de marque, on pouvait noter la présence des partenaires dont la Fondation Charles Ebina qui était représentée par son président Joe Washington. Pour Jhonny Chancel, président de l'AJC pour les albinos, ce geste est une expression de l'association à l'égard d'eux-mêmes. C'est là également une marque d'ouverture de l'association sur les autres.

« Personne ne choisit comment il naît. Personne ne choisit ni les positions, ni sa couleur de peau, ni aucune caractéristique physique. C'est Dieu qui nous fait comme nous sommes. Merci à tous ceux qui, ici réunis, essayent de contribuer à la lutte contre l'albinisme », a déclaré le ministre Thierry Mougalla. Clôturant la cérémonie, ce dernier a promis de faire l'avocat auprès des pouvoirs publics pour que la cause de l'albinisme soit prise en compte.

Dans cette perspective, d'autres activités de solidarité ont été programmées, en l'occurrence le dépistage de plusieurs cas des albinos atteints de cancer qui nécessitent une opération chirurgicale.

Guillaume Ondzé

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance
Avancez librement

SANTÉ PUBLIQUE

La première « Semaine du don et du donneur de sang » du 9 au 14 juin

Dans le cadre de la Journée mondiale du donneur de sang, célébrée le 14 juin de chaque année, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a lancé officiellement le 11 juin, le projet : « Semaine du don et du donneur de sang »

Lancée à la Cité Luis Pasteur de Brazzaville par le directeur de cabinet de la ministre de Jeunesse et de l'éducation civique, Matthieu Mouloungui, cette semaine qui sera désormais célébrée autour de la date du 14 juin vise, entre autres, à sensibiliser et susciter la culture du don de sang au Congo. Spécifiquement, la « Semaine du don et du donneur de sang » vise à lancer la stratégie de fidélisation des donneurs, en invitant au 2e don, tous ceux qui ont donné récemment, et à susciter des primo-donneurs ; sensibiliser au don féminin car les femmes sont majoritaires dans le pays, soit un taux de 52%, mais ne représentent que 23% du don de sang. « *La femme donne la vie, nous souhaitons qu'elle puisse contribuer à la préserver, à la sauver, en donnant un peu d'elle-même* », a indiqué le directeur général du CNTS, le Dr Arsène Bikoué. Pour les jeunes, le projet consiste à les sensibiliser au parcours du donneur mais aussi au parcours du don de sang. Outre le volet sensibilisation à



La séance de prélèvement de sang à la Cité Louis Pasteur ; crédit photo Adiac

la culture du don de sang, cette activité est une occasion pour le CNTS d'ouvrir ses portes aux visiteurs, surtout aux jeunes qui devraient en profiter pour faire leur don. « *Nous invitons les jeunes qui viennent de finir leur baccalauréat de nous visiter ; ces portes ouvertes permettront aussi de faire connaître un peu plus*

le CNTS, son importance, son caractère ultra-sensible : on a besoin de sang tous les jours dans les hôpitaux », a précisé le directeur général. Ainsi, les donneurs réguliers émulés recevront leurs diplômes de la nation reconnaissante. A la fin de cette semaine, le CNTS espère avoir un peu plus de donneurs fidélisés ; de

femmes et de jeunes sensibilisés à la problématique du don de sang. Quant aux autorités

associations des Anciens étudiants de Cuba, des Donneurs, des Scouts, du Club santé et vie et Santé vie Congo. A cela s'ajoutent, les institutions dont la sous-préfecture de Ngoma-Tsé-Tsé (Pool), les arrondissements 1 Makélékélé et 5 Ouenzé pour Brazzaville et bien d'autres. Se félicitant du plaidoyer que la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, ne cesse de déployer en faveur du CNTS dans l'optique de son décollage, Arsène Bikoué a sollicité l'appui multiforme de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

Rappelons que selon l'Organisation mondiale de la santé, un pays est autosuffisant en produits sanguins lorsque la proportion des donneurs de sang se situe entre 1 et 13% de la population. « *Nous en sommes loin, et le CNTS, établissement très sensible, reste un immense chantier multifactoriel et multisectoriel. Cependant, la vision est établie et l'objectif affiché : l'autosuffisance en produits sanguins. Pour l'atteindre, il nous faut développer la culture du don* », a conclu le directeur général.

Parfait Wilfried Douniama

administratives et politiques, elles devraient être instruites sur le caractère très sensible du CNTS. Car ce n'est qu'au prix de ces efforts conjugués que le CNTS entamera sa phase de redressement sous des bons auspices. Notons que cette campagne du don et du donneur de sang connaît la participation des

RELIGION

Le révérend Pierre Bounsana, nouveau président de l'église kimbanguiste au Congo

Nommé récemment président délégué du Collège exécutif national de cette communauté chrétienne en République du Congo, le nouveau promu a été installé dans ses nouvelles fonctions au cours d'un culte dominical organisé à la paroisse des Plateaux de 15 ans Brazzaville

C'est en présence de la première Dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gouesso, et de trois membres du gouvernement dont la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Adélaïde Mougany, que le 1er suppléant du chef spirituel de confession religieuse, Katembo a intronisé Pierre Bounsana. Né le 20 janvier 1953 à Kinshasa, le nouveau patron de l'Eglise kimbanguiste au Congo a été baptisé le 11 juillet 1971 à Brazzaville et est un fidèle de la paroisse Nzoko, dans le 1er arrondissement, Makélékélé où il a occupé plusieurs postes.

Pierre Bounsana qui succède à Georges Etou Mongo élevé au grade de représentant légal 1er suppléant chargé de missions au

cabinet du chef spirituel représentant légal de l'Eglise kimbanguiste est un ancien du Collège exécutif national. Représentant légal 2e suppléant chargé de la documentation et des archives en mai 2013, il devient secrétaire exécutif national en 2014 avant d'assurer l'intérim du Collège exécutif national après la disparition du président Paul Bourangon. Interrogé sur l'œuvre combien grandiose qui l'attend, le révérend Pierre Bounsana prêche d'abord l'amour.

« *Nous ne sommes pas un parti politique, nous sommes une église. Les priorités c'est d'abord l'amour, unifier les brebis, sans cela aucune action ne peut être porteuse parce que nous avons la lourde tâche de conduire des âmes. La priorité des priorités c'est l'unité dans le travail ; après cela, viennent les aspects sociaux-économiques parce qu'une église ne prêche pas que la parole, les âmes ont aussi besoin d'un traitement particulier* », a indiqué l'ancien fonctionnaire du ministère des Af-



Le révérend Pierre Bounsana (Adiac)

faire étrangères à la retraite qui a pour secrétaire exécutif national Paul Nzinga Matondo.

Véronique Assankouélé prend la tête de l'AFKI

L'autre point fort de cette cérémonie a été l'installation de la nouvelle présidente nationale de l'Association des femmes Kimbanguistes (AFKI) en République du Congo, la révérende

Véronique Assankouélé. Née le 21 juillet 1949 à Intala (district de Gamboma), elle a occupé les fonctions de cheffe des Scouts de 1961 à 1964. Nommée pasteur en 1991, Véronique Assankouélé, produit de l'Ecole biblique de Nkamba en RDC a été représentante légale 2e suppléante, chargée de la santé jusqu'à sa nouvelle nomination. Sage-femme et enseignante, formatrice à

l'EPMMS, elle succède à la révérende Placine Niçoise Mbon, élevée en aux fonctions de conseillère générale de l'AFKI.

Représentant le gouvernement à cette occasion, en présence de ses collègues en charge de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, Adélaïde Mougany s'est félicité de l'étroite collaboration existant entre l'église kimbanguiste et les autorités congolaises. Invitée d'honneur à cette rencontre, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gouesso, a insisté sur les valeurs de paix qui devraient régner dans le pays et dans le monde. « *Vous avez compris que toute autorité vient de Dieu. Merci d'avoir compris que sans la collaboration avec les autorités, rien ne peut se faire. Priez pour la paix dans le monde et dans le pays, chacun à son temps, ne baissons pas les mains* », a souligné la première Dame.

P.W.D.

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Dans la cour des grands... Congo Terminal rejoint le TOP 5 des terminaux à conteneurs les plus performants de la côte Ouest d'Afrique. »

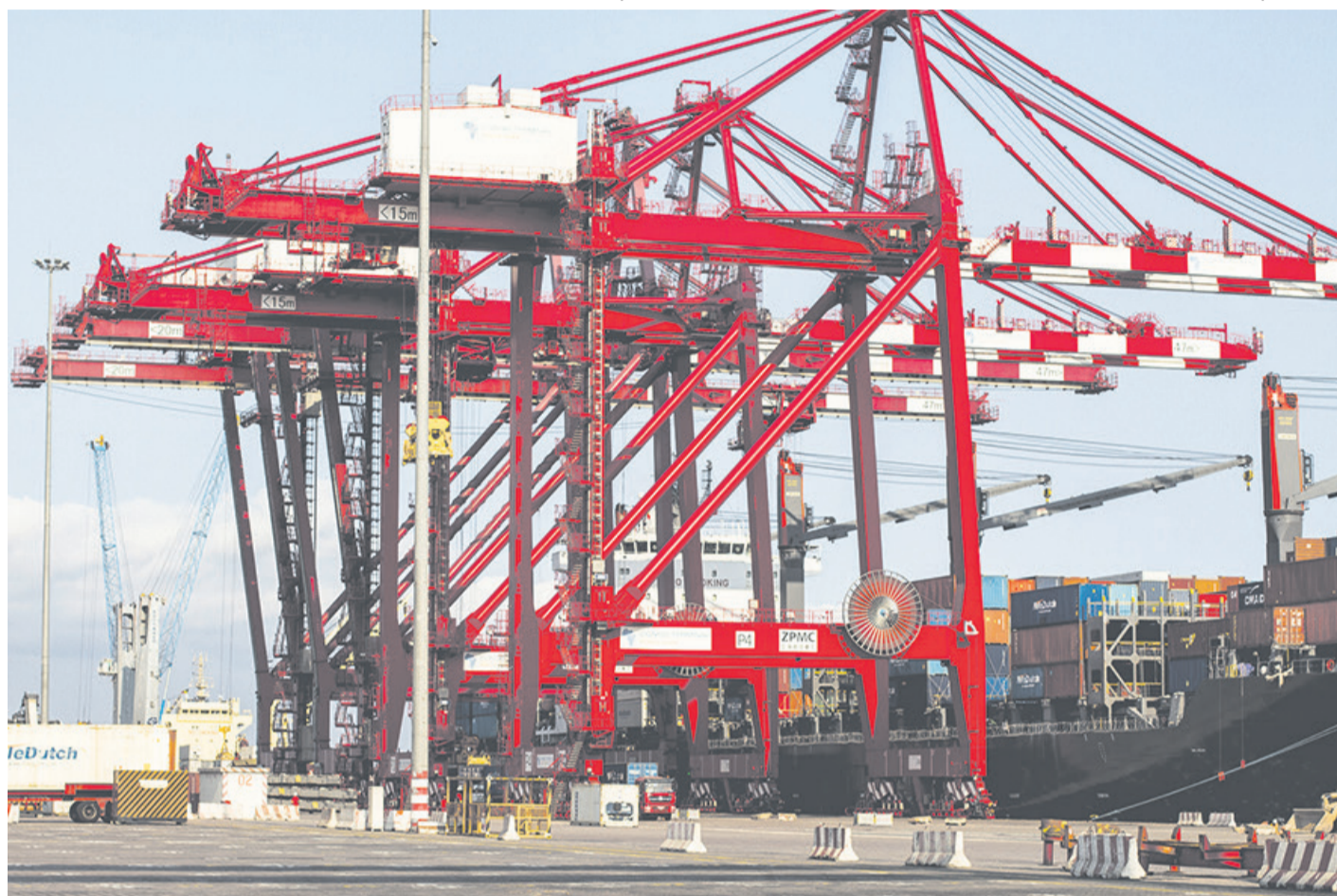
Le 1er juin 2017, Congo Terminal enregistre un nouveau record de productivité de 115,50 mouvements/heure de cadence de manutention et entre ainsi dans le top 5 des terminaux les plus performants de la COA en dépassant pour la première fois le seuil symbolique des 100 conteneurs manipulés par heure.

Atteindre et dépasser les productivités navires des meilleurs ports du continent reste l'un des objectifs premiers de Congo Terminal. Grâce aux opérations simultanées de débarquement et d'embarquement avec 5 portiques de quai, le précédent record de cadence à 88,50 mvts/h a pu être pulvérisé. Ce sont ainsi 1673 conteneurs qui ont été manutentionnés en moins de 17h00 sur le MAERSK SELETAR, navire d'une longueur de 308m et d'une capacité de 7420 Teus, à une cadence moyenne proche de 116 mouvements par heure.

Le haut niveau d'expertise et le degré particulièrement élevé d'implication des équipes du terminal sur le terrain, l'importance et la qualité des investissements qui ont déjà été réalisés ont tous contribué et permis d'atteindre ce magnifique résultat.

En effet, la nouvelle organisation mise en place par la Direction d'Exploitation a permis d'accroître la motivation des équipes ; réussir les relèves postes à postes avec moins d'attente en reprise d'opération ; gérer rapidement et de manière performante les défaillances techniques mineures qui se sont présentées ; et surtout améliorer la planification et la parfaite collaboration

entre les équipes bord et terre ainsi que le stockage des conteneurs par destination qui facilite grandement



le chargement des navires. Sans oublier les moyens mis en place, soit 33 Tugmasters, 5 portiques de quai et 13 RTG. Accosté le 31 mai à 7h43 du matin, le MAERSK SELETAR a pu appareiller le 1er juin à 05h35 du matin, les opérations ayant débuté à 10h00 pour se clôturer à 2h50 du matin. Congo Terminal a réalisé cette performance tout en traitant également et simultanément deux autres navires à quai (le Feeder Catalina et le Seas Pam LEBU). Malgré un contexte économique régional toujours difficile, l'activité

de Congo terminal reste soutenue. De 180.515 conteneurs manutentionnés en 2009 lors de la prise de concession, Congo Terminal est passé à 562.000 conteneurs en 2016, avec un pic de 620.000

conteneur Kinshasa via Brazzaville est inférieur à une semaine.

Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports, est concessionnaire du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire depuis

2009. Informations clés à ce jour

- 1500 m linéaires de quais
- 7 postes à quais
- 33 hectares de terre-pleins
- 6 portiques de quai
- 16 portiques de parcs
- 4 grues mobiles
- 1 zone logistique interconnectée au réseau ferroviaire
- Certification ISO 9001 : 2015
- Certification Pedestrian Free Yard
- Certification ISPS
- 771 employés permanents

2009. Informations clés à ce jour

- 1500 m linéaires de quais
- 7 postes à quais
- 33 hectares de terre-pleins
- 6 portiques de quai
- 16 portiques de parcs
- 4 grues mobiles
- 1 zone logistique interconnectée au réseau ferroviaire
- Certification ISO 9001 : 2015
- Certification Pedestrian Free Yard
- Certification ISPS
- 771 employés permanents

2009. Informations clés à ce jour

- 1500 m linéaires de quais
- 7 postes à quais
- 33 hectares de terre-pleins
- 6 portiques de quai
- 16 portiques de parcs
- 4 grues mobiles
- 1 zone logistique interconnectée au réseau ferroviaire
- Certification ISO 9001 : 2015
- Certification Pedestrian Free Yard
- Certification ISPS
- 771 employés permanents

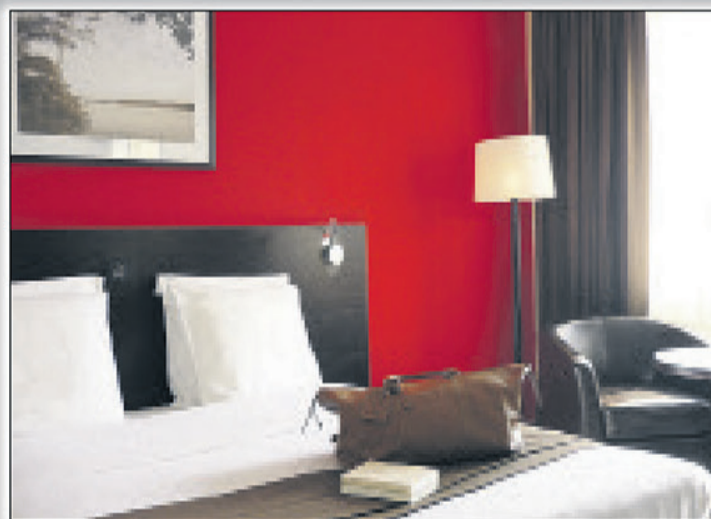
2009. Informations clés à ce jour

- 1500 m linéaires de quais
- 7 postes à quais
- 33 hectares de terre-pleins
- 6 portiques de quai
- 16 portiques de parcs
- 4 grues mobiles
- 1 zone logistique interconnectée au réseau ferroviaire
- Certification ISO 9001 : 2015
- Certification Pedestrian Free Yard
- Certification ISPS
- 771 employés permanents

2009.

Informations clés à ce jour

- 1500 m linéaires de quais
- 7 postes à quais
- 33 hectares de terre-pleins
- 6 portiques de quai
- 16 portiques de parcs
- 4 grues mobiles
- 1 zone logistique interconnectée au réseau ferroviaire
- Certification ISO 9001 : 2015
- Certification Pedestrian Free Yard
- Certification ISPS
- 771 employés permanents



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire - République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



G20

L'Allemagne veut attirer les investissements vers l'Afrique

Le lundi 12 et mardi 13 juin, à moins d'un mois du G20 de Hambourg, la chancelière allemande reçoit à Berlin de nombreux dirigeants africains pour les assurer du soutien que l'Allemagne entend apporter à l'économie africaine afin d'endiguer les migrations vers l'Europe. Angela Merkel a donc saisi l'opportunité de la présidence allemande de l'organisation pour attirer les investissements vers le continent africain.

Pour la chancelière allemande, le point central pour espérer endiguer les flux migratoires est de s'attaquer aux causes de la migration en offrant des perspectives aux populations dans leurs pays. C'est pour cela que lors de sa tournée au Mali et au Niger, elle avait affirmé que « le bien-être de l'Afrique était dans l'intérêt de l'Allemagne ».

Expliquant les raisons de cette priorité, une porte parole de la chancelière allemande a dit que « l'objectif est de renforcer la coopération pour le développement économique durable des Etats africains ». « Le développement économique doit suivre le rythme d'une croissance rapide et s'ac-

celérant de la population, pour créer un futur convenable aux jeunes et ainsi réduire la pression migratoire », a-t-elle ajouté.

Même si le G20 n'entend pas évoquer en première ligne la question de nombreux migrants qui prennent la direction de l'Europe pour fuir la pauvreté et les conflits armés, l'Allemagne qui a accueilli plus d'un million de demandeurs d'asile essentiellement de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan ces dernières années, estime que ce sujet occupe une place centrale dans ses préoccupations. La question est d'autant plus pressante que l'Union européenne ne semble pas jusqu'ici en mesure de stopper l'afflux des

migrants, pour beaucoup de sahariens, qui rejoignent les côtes italiennes depuis la Libye.

À ce jour, il n'y a que l'Afrique du Sud qui fait partie du G20. Et jusqu'à présent, le développement économique du continent africain n'avait jamais été à l'agenda des pays riches. La priorité voulue par la chancelière

« **L'Afrique n'est pas à vendre** »

allemande est donc « une opportunité d'attirer les investissements, les bénéfices et les emplois », selon un responsable du ministère allemand des finances. « Le soutien politique du G20 peut permettre de rendre ces pays plus attrayants pour les financements privés », a-t-il estimé.

En mars dernier, lors d'un sommet du G20 finances,

les grands argentiers des principales économies du monde avaient convié leurs homologues de Côte d'Ivoire, du Maroc, du Rwanda et de Tunisie à se joindre à eux pour mettre sur pied ce partenariat baptisé « Compact with Africa ». Et cette fois-ci, dans une démarche qui se veut ouverte, à tous les pays africains, les dirigeants du Ghana, d'Ethiopie, du Niger, d'Egypte ou encore du Mali participent à ces deux jours de conférence, aux côtés des institutions financières internationales censées apporter un soutien aux Etats africains pour leurs réformes. Plus d'une centaine d'investisseurs prennent part à cette conférence.

L'ONG One estime que l'initiative allemande dans le cadre du G20 est à saluer, même si « les propositions actuellement sur la table sont insuffisantes » parce que trop tournées vers les

Etats les plus solides et trop concentrées sur les investissements privés. « Pour offrir des perspectives d'avenir aux 450 millions de jeunes africains qui arriveront sur le marché du travail dans les 20 prochaines années, les Etats africains doivent certes faire des réformes et des investissements mais le G20 doit aussi augmenter ses aides publiques pour les secteurs clés comme l'éducation », souligne One. Selon le dernier rapport de cette ONG, d'ici 50 ans, l'Afrique comptera plus de jeunes que tous les pays du G20.

« L'Afrique n'est pas à vendre », clamait samedi environ un millier d'opposants à la mondialisation, qui défilait à Berlin, critiquant la rencontre de la capitale allemande comme une nouvelle tentative pour mettre la main sur les ressources africaines.

Nestor N'Gampoula



SUPERCARRY

VOTRE PICK UP QUI LIVRE PARTOUT!



LA QUALITÉ JAPONAISE
AU MEILLEUR PRIX

- FAIBLE CONSOMMATION
- GARDE AU SOL 175 MM
- CHARGE UTILE 760 KG
- MOTEUR 1,2 L
- COMPACTE






*650 000 FCFA TTC DE TRANSPORT ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



SUZUKI Way of Life!

AVIS DE RECRUTEMENT

Une banque de la place recrute un directeur adjoint du contrôle et de la conformité.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 5 en Comptabilité et Finance, Audit et Contrôle de Gestion ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnel dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une autre institution de la place ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation COBAC ;
- Avoir une bonne connaissance sur la Gestion et le fonctionnement du Contrôle interne ainsi que sur les Affaires Juridique et la conformité ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatique.
- Savoir parler anglais serait un atout favorable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement201701@yahoo.com au plus tard le 30 juin 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation

«ETUDIER EN RUSSIE-2017»



ENTREE LIBRE

les 16-17 juin
à Brazzaville de 9.00 à 14.00h

Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

les 16-17 juin
à Pointe-Noire de 9.00 à 14.00h

Adresse:

Consulat Honoraire de Russie,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum),
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tel: +242 055005560

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville, République du Congo

IN MEMORIAM

Le 18 juin 1967, Louis Norbert Ongoly était rappelé à Dieu. Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui. Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le samedi 17 juin 2017 à 11H en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé).



13 Juin 2011 - 13 juin 2017 cela fait déjà six (6) ans que Papa DZO-OBALA David « KANGA-MBONGO » Notable et chef coutumier du village Ntsou (GAMBOMA) n'est plus de ce monde. En ce jour de triste anniversaire et fidèles à sa mémoire, les enfants David MOUM-BOULI, Michel DZOMBALA, Yves DZOBALA, Elisabeth NGAMPA, Honorine NZOMBALA, Hortense DZOMBALA et petits-fils prient tous ceux qui ont connu l'illustré disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui. KANGA-MBONGO, tu resteras à jamais pour nous un modèle de courage et de combativité. Nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix.

SAHEL ET SAHARA

Les Nations unies appellent à la mise en place d'une force militaire régionale

Le Conseil de sécurité a appelé à la mise en place d'une force militaire dans la région du Sahel et du Sahara (Guerguerat) pour anticiper la menace terroriste.

C'est une mobilisation sans précédent. La France a mobilisé le conseil de sécurité en vue de constituer une force militaire pour mener la lutte contre le terrorisme dans le Sahara et le Sahel. Un projet de résolution a ainsi été remis aux autres membres du Conseil de sécurité pour autoriser une intervention militaire dans cette région d'Afrique où sévit le terrorisme. Il est question de réinstaurer un climat de sécurité dans la zone. Les Nations unies ont évoqué l'idée de créer une force africaine pour sécuriser la région. Les discussions ont également porté sur les actions humanitaires dans la région. Les responsables de la Minurso ont diffusé, auprès des membres de la mission, une alerte concernant d'éventuels actes terroristes qui pourraient les cibler, rapporte-t-on. D'où le renforcement des opérations de contrôle et de sécurisation des matériels de la Minurso. La présence à proximité de la zone de Guerguerat d'un groupuscule de terroristes qui viseraient les représentants des Nations unies est signalée par la Minurso.

Noël Ndong

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les seize qualifiés pour les huitièmes de finale connus

Treize clubs de la Ligue 1 et trois de la Ligue 2 sélectionnés à l'issue des seizièmes de finale, disputeront les huitièmes de finale de la coupe nationale de football.

L'Athlétic club Léopards reste en course pour défendre sa couronne. Les Fauves du Niari se sont qualifiés le 8 mai en huitièmes de finale grâce à sa victoire 3-1 sur Asia sport. Le Club athlétique renaissance aiglou, finaliste de la dernière édition a fait mieux. Cara a en effet pris le dessus le 9 mai sur AC Léopards de Makotipoko 4-0. L'Etoile du Congo jouera elle aussi les huitièmes de finale. Les Stelliens ont pris le meilleur le 11 juin sur Ajax de Ouenzé 3-1.

L'AS Otoho qui découvre la compétition, a validé sa présence parmi les seize meilleurs grâce à sa brillante victoire 4-0 le 10 juin à Brazzaville sur Black star 4-0. En perte de vitesse au championnat Ligue 1, les Diables noirs ont réussi à écarteler le 11 juin Ef Total 3-0.

La Jeunesse sportive de Talangaï a eu raison le 8 juin de l'AS Kimbonguela 4-2 aux tirs au but après un score 1-1 au temps réglementaire. Patronage Sainte-Anne a également eu recours aux tirs au but le 10 juin pour éliminer l'Interclub 5-4 (0-0 au temps réglementaire). Saint-Michel de Ouenzé a dominé le 8 juin l'Etoile de Talas 5-1. La Mancha a pris le meilleur le 8 juin à Pointe-Noire sur TP

Mokanda 1-0. Nico-Nicoyé a éliminé V Club Mokanda aux tirs au but 4-1 après un score d'un but partout au temps réglementaire. L'AS Cheminots a pris le dessus le 9 juin au Complexe sportif de Pointe-Noire sur les Jeunes Fauves sur ce score identique.

Tongo football club a battu l'AS Ntsiemba 2-0. Le FC Kondzo a eu raison du Tout Puissant Mystère 4-1. Disi national (Ligue 2) a écrasé au stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie Lion Blessé 6-0. La Jeunesse sportive de Poto-Poto a courbé l'échine à Ouessou 0-1 face à l'Etoile de cette ville (Ligue 2). BNG (Ligue 2) a pris le meilleur sur CSI Mbamou 2-0.

Jams Golden Eloué



65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA – BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 – 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE

Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...

DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIROTOIRE

Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE – MAINTENANCE – LOCATION – CONSEIL – CERTIFICATION



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CAN 2019

Le Malawi prend la tête du groupe B, le Cameroun se prépare face au Maroc

Dans le groupe du pays-hôte, seules trois équipes concourent pour la qualification, puisque le Cameroun est qualifié d'office. Vainqueur des Comores (0-1), le Malawi fait une bonne opération, tandis que le Maroc a chuté à Yaoundé sur le même score.

Représentant africain à la Coupe des Confédérations, la semaine prochaine, le vainqueur de la CAN 2017 se préparait, à Yaoundé, face au Maroc. Vincent Aboubakar a inscrit l'unique but du match, marqué par la grave blessure d'Ambroise Oyongo. Le latéral gauche de l'Impact de Montréal est touché aux ligaments d'un genou et devrait être écarté des terrains. Dans l'autre match du groupe B, les Flames du Malawi l'ont emporté à domicile face aux Coelacanthés des Comores (1-0). Gerald Phiri a trouvé la faille sur coup-franc à la demi-heure de jeu.

Les Malawites prennent donc provisoirement la tête de ce groupe de trois équipes, puisque, rappelons-le, le Cameroun est qualifié d'office pour « sa » CAN 2019.

Cameroun-Maroc : 1-0 (1-0)

But : Vincent Aboubakar (28e) pour le Cameroun

Malawi-Comores : 1-0 (1-0)

But : Gerald Phiri (30e) pour le Malawi

Classement

1) Malawi, 3 pt, 2) Cameroun, 3 pts, 3) Maroc, 0 pt, 4) Comores, 0 pt

Les Barea l'emportent au Soudan, la Libye corrige les Seychelles

Vendredi soir se sont déroulées les deux premières rencontres de la 1re journée des éliminatoires de la CAN 2019. Les Barea de Madagascar l'ont emporté au



Moussa Sow, ici face à Ruben Belima, a marqué un double face au Nzalang nacional (SEYLOU/AFP)

Soudan 3-1, tandis que les Chevaliers de la Méditerranée ont facilement disposés des faibles Seychelles.

En déplacement à Khartoum, qui fût longtemps une citadelle presque imprenable, les Barea (zébus) de Madagascar ont créé un bel exploit en prenant le gain du match 3-1. Le Sochalien Faneva Andriatsima a ouvert le score (15e). A l'heure de jeu, Charles Andriamitsinoro, l'attaquant de l'USM Alger, double la mise sur penalty. Après la réduction du score d'Athar El Tahir, sur coup-franc à la 73e, Andriatsima redonne de l'avance aux Zébus. Qui regarderont avec sérénité le second match de ce groupe A opposant le Sénégal à la Guinée Equatoriale ce samedi.

Dans le groupe E, la Libye recevait Les

Seychelles à...Tunis, ce vendredi. Ce match délocalisé s'est soldé par un score sans appel en faveur des Chevaliers de la Méditerranée (5-1). Saltou (23e), Benali (27e) et Elhouni (45e+2) ont permis à la Libye de se mettre à l'abri avant la pause. Zubya (66e) et Ellafi (84e) donnaient plus d'ampleur au tableau d'affichage, avant que Corallie ne sauve l'honneur des Pirates (90e+2).

Les Libyens prennent la tête du groupe en attendant le duel entre les deux favoris du groupe : le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Le Sénégal de Moussa Sow assure face au Nzalang Nacional (groupe A)

Alors que Madagascar avait frappé un grand à Khartoum, vendredi soir ; les

Lions du Sénégal ont répondu en patrons, samedi, en balayant le Nzalang nacional (3-0) avec un doublé de Moussa Sow

Si la sélection équato-guinéenne n'était pas de nature à inquiéter durablement Aliou Cissé et ses hommes, les absences de Sadio Mané, Baldé Keita et Cheikh Kouyaté, soit un cadre par ligne, ont pu entretenir un semblant d'incertitude avant le match.

Mais sur la pelouse du stade Léopold Sédar Senghor, le suspens a été vite éteint par Moussa Sow, buteur de la tête dès la 1re minute. Pourtant, au lieu d'enfoncer le clou, les locaux gèrent, et doivent attendre la 73e pour que l'ancien Lillois ne double la mise sur un service de Gueye. Le milieu d'Everton, également passé par Lille, portait finalement l'estocade finale à la 90e+3.

Un succès qui ne souffre d'aucune contestation, sans pour autant faire des étincelles, face à une bien faible Guinée-équatoriale. Il faudra en faire plus, lors de la 2e journée, à Madagascar, alors que le Soudan ira à Malabo. Mais ces rencontres sont programmées le 27 mars 2018. Autant le dire, une éternité.

Sénégal-Guinée équatoriale : 3-0 (1-0)

Buts : Moussa Sow (1re et 73e) et Idrissa Gueye (93e) pour le Sénégal

Soudan-Madagascar : 1-3

Buts : Athar El Tahir (73e) pour le Soudan, Faneva Andriatsima (15e et 83e) et Charles Andriamitsinoro (6e sur penalty) pour Madagascar

Classement :

1) Sénégal, 3 pts, 2) Madagascar, 3 pts, 3) Soudan, 0 pt, 4) Guinée équatoriale, 0 pt

Camille Delourme

CONGO TERMINAL

Société Anonyme avec Conseil d'administration
au capital de 40.000.000.000 FCFA
Siège social : Terminal à conteneurs (enceinte portuaire)
BP : 855 Pointe-Noire
CONGO
RCCM : CG PNR 09 B 990

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société CONGO TERMINAL sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu :

le 30 juin 2017 à 10 heures,
au siège de la société CONGO TERMINAL
sis Terminal à conteneurs (enceinte portuaire) Pointe-Noire

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Ratification de la convention de concession de la licence de marque signée entre BOLLORE S.A et CONGO TERMINAL au titre de l'article 447 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société APM TERMINALS BV ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société CONGO TERMINAL HOLDING ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SAGA CONGO ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SDV MINING ANTRAK AFRICA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS PORTUAIRES ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SOCOPAO ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SOCOTRANS ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoir pour les formalités de publicité.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix. A cet effet, des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Philippe LABONNE

Coupure de câble sous-marin WACS

Ce dimanche, 11 juin, à partir de 4H36, nous avons fait face à une absence totale du service Internet et des appels vers l'international sur l'ensemble du territoire de la République du Congo. Cela fait suite à la section d'un segment du câble sous-marin WACS permettant au Congo d'accéder à Internet. La coupure est intervenue en haute mer, à 12 Km de Pointe-Noire par l'ancre d'un navire de pêche.

La remise en service, c'est-à-dire la soudure et la reconnexion de la fibre, est une opération assez fastidieuse qui demandera l'intervention d'un bateau et d'équipes spécialisées. Selon les spécialistes, le temps de restauration peut aller de 2 à 7 semaines.

Pendant cette période, et afin de limiter l'impact sur ses clients, MTN Congo a mis en place des solutions alternatives pour assurer la continuité du service Voix et Internet.

Dans un premier temps, dès 10H, l'acheminement des appels vers l'international a pu être assuré.

Ensuite, Internet a été rétabli autour de 16H00, ce dimanche avec cependant une capacité limitée. Tous les services de données (4G, 3G, 2G, WiMAX et Liaisons Spécialisées) ont pu fonctionner. Avec ses partenaires extérieurs, MTN Congo cherche à augmenter la capacité d'accès à Internet afin d'assurer un meilleur confort d'utilisation et une meilleure expérience à ses abonnés.

MTN Congo souhaite rassurer l'ensemble de ses abonnés sur les moyens mis en œuvre par l'ensemble des parties prenantes pour la résolution effective de ce problème dans les meilleurs délais.

La société MTN Congo vous présente ses excuses pour ce désagrément indépendant de sa volonté et vous remercie de votre patience et de votre confiance.

MTN-Congo

SOCIÉTÉ

Besoin d'une aide scolaire d'urgence pour des enfants du Grand Kasai

La violence dans le Grand-Kasai due aux attaques de milices de Kamwena Nsapu a porté un coup dur aux communautés vivant dans cette partie du pays. Des dégâts humains et matériels ont été enregistrés.

Dans le Grand-Kasai, le besoin d'une assistance humanitaire est croissant. Selon l'Unicef, plus de cent cinquante mille enfants sont privés ou ont un accès réduit à l'école en raison de cette violence.

Depuis le début des violences en août 2016, fait savoir l'Unicef, des attaques ont endommagé six cent trente neuf écoles primaires et secondaires dans le Grand Kasai. « De plus, de nombreuses écoles servent aujourd'hui de lieu d'hébergement de fortune pour les déplacés. Certaines infrastructures scolaires sont mêmes occupées par les milices ou des forces combattantes. Face à la violence, les enseignants hésitent à se rendre dans leurs écoles ».

Le Dr Tajudeen Oyewale, Représentant ai de l'Unicef en RDC plaide pour la scolarité des enfants du Grand-Kasai car, souligne-t-il, l'école est le lieu indiqué pour les enfants : « Il est essentiel de pouvoir rétablir au plus vite la scolarité des enfants du Grand Kasai. L'école est un espace



L'éducation un droit reconnu à tout enfant

privé d'apprentissage, de socialisation, de protection et de construction de la citoyenneté. L'école donne aux enfants un cadre de normalité dans des périodes troubles et l'éducation constitue un espoir pour l'avenir de chaque enfant. Par

son action éducatrice, l'école porte en elle les ferments de la fraternité, du dialogue et de la réconciliation sociale », fait-il savoir.

« Même si la volatilité de la situation sécuritaire limite l'accès humanitaire, il faut

profiter des moments d'accalmie dans certaines zones pour intervenir et pour restaurer l'éducation », a expliqué le Dr Oyewale qui insiste sur un fait : « Une génération entière risque d'être sacrifiée si rien n'est fait pour apporter une assistance en éducation en situation d'urgence ».

Selon l'Unicef, plus d'un enfant sur dix en âge d'aller à l'école primaire dans le Grand Kasai a eu sa scolarité interrompue d'une manière plus ou moins longue suite aux violences. Plusieurs écoles de la région ne sont plus opérationnelles depuis plus de 100 jours.

Notons que dans le cadre de son programme de réponse à l'urgence pour le Grand Kasai, l'Unicef appuie plus de trois mille six cent enfants pour leur permettre de passer le test national de fin d'études primaires, en leur offrant des cours de rattrapage, du matériel scolaire et des uniformes. L'Unicef a également organisé en urgence la formation de 64 enseignants et appuyé la réhabilitation de 24 salles de classe. L'organisation a besoin de 40,2 millions de dollars américains pour sa réponse d'urgence dans le Grand Kasai.

Aline Nzuzi

BANQUE

La FIBANK reprise par AFRILAND

Après dix-huit mois de mise sous tutelle administrative, la First International Bank (FIBANK) vient d'être dissoute par la Banque centrale du Congo (BCC). L'annonce officielle est intervenue le week-end. Dès ce lundi, les activités pourront reprendre mais sous la direction d'AFRILAND FIRST BANK/RDC qui en a pris le total contrôle.



Le siège de la FIBANK

Dans un communiqué publié le week-end, la BCC a confirmé la reprise de toutes les activités de la FIBANK par AFRILAND. Une preuve de plus d'une situation volatile actuellement dans le secteur bancaire et financier congolais. En effet, la FIBANK est gérée depuis décembre 2015 par un comité provisoire nommé par la BCC. Dirigé par Alphonse Guy Ramazani, ce comité a reçu de l'autorité monétaire la double mission d'assurer une bonne gestion courante et d'élaborer un plan de redressement de l'établissement bancaire. Dès lors, son sort dépendait de l'évolution des efforts de redressement de la banque. En décidant de cette mise sous tutelle, la BCC a tenu à mettre la FIBANK à l'abri en cas de choc. Cette banque, a-t-elle soutenu à l'époque, n'avait plus suffisamment de fonds propres. Entretemps, une autre banque l'a rejoint dans ce régime particulier instauré par la BCC. Il s'agit de la BIAC.

Aujourd'hui, la banque reste sous la gestion administrative d'un comité provisoire porté à sa tête par l'autorité monétaire. Le regard est donc fixé sur la BIAC visé aussi par un possible rachat. L'affaire continue de diviser la BCC et les actionnaires de la BIAC.

À la fin de l'année 2016, deux des vingt banques opérant en RDC étaient sous le contrôle de la BCC. La mesure s'était étendue également vers le secteur de la micro-finance avec la mise sous gestion administrative de plusieurs coopératives dont certaines parmi les plus importantes de l'est du pays.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/PLAY-OFF

Service minimum de Mazembe face à Renaissance du Congo

Le TP Mazembe de Lubumbashi a battu, le vendredi 9 juin 2017 dans son stade de la commune de Kamalondo, le FC Renaissance du Congo, par un but à zéro, en match de la 9e journée de Play-Off du 22e championnat national de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par le Ghanéen Daniel Adjei à la 32e minute. Privé de sept internationaux partis dans leurs sélections respectives pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, l'entraîneur des Corbeaux de Lubumbashi a fait appel à deux doyens, notamment, Robert Kidiaba (39 ans) dans les perches pour suppléer les absences de l'Ivoirien Sylvain Gbohobo et de Matampi Vumi, et le défenseur central Joël Kamwaki pour combler le vide laissé par Salif Coulibaly qui joue avec le Mali ce week-end. Mihayo n'a pas eu tort, car ceux-ci ont fidèlement rempli sa mission.

L'on rappelle que les deux équipes s'étaient quittées sur le score d'un but partout lors de leur première confrontation dans ce Play-Off à Kinshasa. Avec cette précieuse victoire, Mazembe rejoint de facto DCMP à la tête du classement avec un total de 18 points glanés. Le club orange de Kinshasa fait donc une mauvaise opération avec cette défaite, restant à la quatrième position au classement avec 15 points, derrière l'AS V.Club qui compte égale-

ment 15 points mais avec quelques rencontres en retard. Le prochain match de Mazembe est prévu le 13 juin dans son sanctuaire de la commune de Kamalondo, selon le calendrier, contre Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi.



Le corps arbitral et les capitaines de Mazembe et Renaissance du Congo avant le coup d'envoi à Lubumbashi (photo tpmazembe.com)

L'arbitre Kamuleta sanctionné...

L'on apprend par ailleurs que la Ligue nationale de football (Linafoot) a sanctionné, le vendredi 9 juin 2017, l'arbitre Claude Kamuleta qui a officié le match du mercredi 7 juin au stade des Martyrs de Kinshasa entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le CS Don Bosco de Lubumbashi comptant pour la 10e journée du Play-Off de la Division 1. La partie s'était achevée par deux buts partout. Claude Kamuleta est suspendu pour deux ans. Des fautes techniques intentionnelles et un rapport incomplet déposé à la Linafoot sont les griefs retenus contre lui. Le commissaire au match Christophe Mbambu a pour sa part écopé de trois mois de suspension.

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET

NUMÉRIQUE

SÉRIGRAPHIE

PELLICULAGE

DOS CARRÉ COLLÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux...

OFFSET

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Dépliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

RDC

Des ONG saluent les sanctions individuelles prises par l'Union européenne et les États-Unis

Pour ces organisations, ces sanctions sont un signe que ces deux décideurs ne restent pas indifférents aux violations des droits humains commises en RDC, et que leurs responsables devront en payer le prix.

Près de deux cents Organisations non gouvernementales congolaises ont signé, le 8 juin, un communiqué conjoint dans lequel elles saluent les sanctions prises par l'Union européenne et les États-Unis contre de hauts responsables du gouvernement et leurs intérêts commerciaux pour leur implication dans la répression politique, les exactions commises dans les provinces du Kasai, et d'autres violations des droits humains à travers le pays, ainsi que le blocage dans l'organisation des élections conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Ces 195 organisations exhortent, par cette même occasion, le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union Africaine, et les dirigeants des Etats africains à prendre des sanctions similaires, ou à revoir leur stratégie de coopération avec le gouvernement congolais afin de l'encourager à appliquer intégralement cet accord politique signé le 31 décembre 2016, considéré par les parties prenantes à ces pourparlers organisés par les Evêques catholiques comme garant d'un

climat de paix pour le pays, à même d'aider à mettre fin aux violations des droits humains dans le pays. Les signataires réitérèrent également tous les appels lancés à la justice congolaise en vue de lutter contre l'impunité de plus hauts responsables des violations graves des droits humains, notamment dans l'opération Likofi ; la découverte des fosses communes de Maluku et dans les provinces de Kasai ; les tueries de Beni-Lubero; les détentions au secret opérées par les services de renseignements; et les exécutions sommaires commises par les forces de sécurité à l'occasion des manifestations de janvier 2015, septembre et décembre 2016. Car pour les faits relevés ci-haut, ont-elles regretté, aucun responsable de haut niveau n'a été inquiété par la justice congolaise, alors que la justice devrait être rendue aux victimes de ces abus ainsi qu'à leurs familles. « Ces sanctions sont un signe que l'Union européenne et les États-Unis ne restent pas indifférents aux violations des droits humains commises en RDC, et que leurs responsables devront en payer le prix », a déclaré le président du Cercle national de réflexion sur la jeunesse, Jean Claude Buuma.

Ces ONG ont, en effet, rappelé qu'après les sanctions de décembre 2016, l'Union Européenne a imposé, le 29 mai 2017, de nouvelles sanctions ciblées à

l'encontre de membres du gouvernement actuel et du gouvernement précédent, d'officiers militaires et du chef d'une milice. Ces sanctions européennes, qui ont immédiatement pris effet, consistent au gel des avoirs, à l'interdiction de voyager dans l'Union européenne, ainsi qu'à celle de mettre des fonds ou des ressources économiques à la disposition des personnes visées par ces mesures.

Selon l'Union européenne et les USA, les personnes sanctionnées se sont illustrées par des actes qui ont encouragé les violences contre la population civile dans les provinces du Kasai et ont contribué à la répression des manifestations de l'opposition et de la société civile qui réclamaient entre autres l'application intégrale de l'accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016 devant conduire le pays à des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées d'ici la fin de l'année 2017. Il leur est donc reproché d'avoir contribué aux actes constitutifs des violations des droits humains en RDC, en les planifiant, les dirigeant ou en les commettant. Dans son annonce, ont expliqué ces ONG, l'Union européenne a soulevé notamment la crise dans la région du Kasai et l'usage excessif et disproportionné de la force par les services de sécurité dans la gestion de celle-ci – appelant à une enquête internationale et cré-

dible – , la restriction de l'espace démocratique et de l'exercice des droits fondamentaux, le manque de consensus dans la gestion de la transition devant conduire à la tenue des élections transparentes et crédibles conformément à l'accord du 31 décembre 2016. Particulièrement, l'Union européenne a reproché au ministre des Médias d'être responsable de la politique répressive appliquée en RDC à l'endroit des médias, qui enfreint le droit à la liberté d'expression et d'information, et porte atteinte à une solution consensuelle et pacifique à la tenue d'élections.

L'Union européenne a promis de suivre de près les développements politiques et ceux liés aux droits humains dans les prochains mois, soit en vue de prendre de nouvelles mesures de restrictions soit de relever celles déjà prises. « L'impunité qui est assurée aux plus hauts responsables d'atteintes aux droits humains, par le gouvernement, les encourage à en poursuivre leur commission », a déclaré le président de Justice, Me Timothée Mbuya. Pour ce juriste, « L'effet de ces sanctions les poussera à plus de retenue dans leurs agissements et, est dissuasif surtout sur ceux qui y échappent actuellement ».

Les Etats-Unis, eux, ont, après avoir imposé des sanctions à certains officiels congolais en juillet 2016, appliqué de nouvelles sanctions à l'encontre du Général François Olenga, chef

de la maison militaire du président Joseph Kabila ainsi qu'à son site touristique situé dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Le Trésor américain lui reproche d'avoir menacé la paix, la sécurité et la stabilité de la RDC par la Garde Républicaine - qui s'est illustré dans des actions et politiques ayant sapé le processus et les institutions démocratiques de la RDC. Les sanctions américaines consistent notamment au gel de ses avoirs et à l'interdiction pour tout citoyen américain de s'engager avec lui dans des transactions. « Ceci est un message aux autorités congolaises, et même à ceux qui agissent dans l'ombre, que si elles échappent à la justice congolaise, elles paieront le prix de leurs actes sur le plan international », a averti le Coordonnateur national de la Nouvelle société civile congolaise, Jonas Tshiombela.

Le 5 juin, rappellent ces ONG, les États-Unis ont appelé les Nations unies à mettre en place une enquête sur la mort des experts onusiens, ainsi qu'une commission d'enquête internationale sur les violations des droits humains commises dans la province du Kasai par les groupes armés et par le gouvernement congolais.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Charles Richard Mondjo : « Nous sommes disposés à poursuivre notre relation avec les Nations unies en Centrafrique »

Quelques jours après des allégations faisant état d'écarts de comportements des soldats congolais de la Minusca, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo plaide pour la poursuite d'une relation saine avec les Nations unies dans le cadre des mécanismes diplomatiques qui régissent les accords entre les parties. Il rappelle l'engagement constant du Congo auprès de la Centrafrique depuis de longues années et le « devoir et le sacrifice » qui le sous-tendent, indiquant par ailleurs que comme cela a été le cas par le passé, des procédures judiciaires sont en cours au Congo pour traiter des cas d'indiscipline dénoncés. Réagissant à la situation dans le département du Pool, le ministre de la Défense nationale promet d'en dire plus lors de l'interpellation prochaine du gouvernement par le Parlement qui est en session présentement. Il note cependant que « les opérations de recherche des fugitifs sont toujours en cours »

Les Dépêches de Brazzaville. Monsieur le ministre, les soldats du contingent congolais de la Minusca sont montrés du doigt par la hiérarchie de la mission onusienne en Centrafrique, ils sont accusés d'indiscipline, que répondez-vous à ces accusations ?

Charles Richard Mondjo : Les forces armées de la République du Congo sont en RCA depuis plus d'une décennie par solidarité, dans le cadre d'une démarche de sécurité collective engagée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) d'abord, à travers un cycle de missions dénommées Micopax I et Micopax II. Ensuite avec la Misca, qui était une mission de paix sous commandement de l'Union africaine. À la reprise du témoin par la Minusca, nos forces ont été maintenues dans le nouveau statut de Casques bleus, sous commandement des Nations unies.

Certes il y a eu, dans l'accomplissement de la mission, des allégations portées contre nos unités, mais aussi contre celles de beaucoup d'autres pays engagés sur le terrain. En ce qui nous concerne, nous avons toujours réaffirmé le principe de tolérance zéro quant à l'action des forces sur le terrain. C'est pour cela que le gouvernement congolais, lorsqu'il a été saisi de ces allégations, a pris les dispositions qui étaient nécessaires pour conduire des enquêtes et infliger des sanctions disciplinaires aux présumés auteurs. Les résultats de ces enquêtes ont été communiqués aux Nations unies. Des procédures judiciaires sont en cours au niveau national, et nous ne voudrions pas ici porter des jugements sur les affaires pendantes devant les juridictions.

Nous pouvons donc vous assurer que sur ces questions, les Nations unies, tant à New York qu'à Genève, ont régulièrement été informées à travers les mécanismes de concertation qui existent. Je voudrais simplement rappeler que les Nations unies sont une Assemblée des Etats, et le Congo en fait partie. Nous avons, avec cette institution, un cadre de concertation en tant que pays contributeur de troupes.

« C'est dans cette perspective, qu'une mission prévue de longue date est en partance pour New York dans le cadre des échanges habituels que nous avons avec le département des opérations de maintien de la paix des Nations unies ».



En tout état de cause, le gouvernement congolais reste confiant et fera tout ce qui est de sa responsabilité pour accomplir sa mission au sein de la Minusca.

Nos troupes comme toutes celles d'autres pays déployées en Centrafrique le sont pour répondre à un objectif de solidarité internationale et de sécurité collective. Le Congo a toujours assisté la République centrafricaine sous diverses formes. Dans la poursuite de cet objectif de sécurité et de la stabilité dans ce pays frère et de la sous-région, nous avons enregistré des pertes en vies humaines pour cette noble cause. Cela s'appelle le devoir et sacrifice. Nous sommes donc déterminés à poursuivre sans faille cette mission dans le cadre de notre participation à la Minusca.

LDB : D'après les informations relayées par la presse internationale, la Minusca menacerait de rapatrier le contingent congolais si des améliorations ne sont pas observées dans la manière de servir des soldats qui le composent. Comment ne pas arriver à un tel point de rupture ?

C.R.M : Nos troupes participent à la Minusca sur la base d'un accord entre le Congo en tant que pays contributeur de troupes et les Nations unies en tant qu'utilisateur de troupes. Dans le cadre

de ce contrat, des responsabilités sont définies. Nous pensons que ce n'est pas par médias interposés que ce genre de question doit être réglée.

Vous le voyez, l'Etat congolais ne travaille pas sous la pression des médias. Si nous sommes saisis des faits, nous apporterons les réponses nécessaires. Mais, cela doit être fait dans le cadre des mécanismes diplomatiques établis.

développements de cette situation. Nous réservons la primauté des informations liées à l'action de la force publique à la représentation nationale. Je sais par avance que ce débat au Sénat sera couvert par la presse.

LDB : Les forces armées congolaises et la gendarmerie nationale célèbrent en ce mois de juin, le 56^e anniversaire de leur création. Sous quel symbole cet événement est-il placé ?

CRM : Le 56^e anniversaire des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale est placé sous le signe du sens du devoir et du sacrifice. Le devoir et le sacrifice sont, de tout temps, les hautes valeurs militaires. Elles induisent certes des servitudes mais forgent, à travers les âges, le caractère du soldat. Chacun sait que les militaires sont les seuls fonctionnaires de l'Etat, qui devant le péril de la nation, engagent le pronostic de leur vie pour la sauver. C'est dire qu'en cette année, nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que les militaires et gendarmes doivent accomplir leurs missions avec engagement, compétence, portés en cela par le sens du devoir, en assumant les conséquences qui en découlent y compris au prix de leur vie. Ce n'est pas une vue de l'esprit. C'est une réalité. La noblesse donnée à ce métier passe par là.

Et dans cette symbolique, nous insistons sur le fait que l'exécution des missions de sécurité sur l'ensemble du territoire national doit être faite dans le respect des lois et règlements de la République, de la discipline militaire, du respect des droits humains.

Je profite de cette occasion pour rappeler à la gouverne de chacun de nous que la force publique est républicaine et apolitique. Elle sert l'Etat. Nous travaillons toujours à faire en sorte que ce caractère républicain et apolitique soit préservé et renforcé au fil des expériences, car c'est une construction.

Voyez-vous, quand les terroristes organisent des attaques contre la force publique, ce sont les Congolais de toutes les origines qui en sont victimes et meurtris. Quelles que soient les divergences d'opinion et les contradictions politiques, ce qui est naturel à toute démocratie, les Congolais doivent apprendre à être unanimes dans la condamnation et le rejet du terrorisme. Car nul, dans un Etat démocratique, ne devrait être autorisé à faire l'apologie du terrorisme, et prendre une partie de la population en otage.

Malgré la conjoncture économique et financière actuelle, le travail de la force publique mérite une adhésion et le soutien multiforme de chacun, c'est-à-dire, les populations, la société civile, etc... Le gouvernement, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour donner à la force publique les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la protection des personnes et des biens.

'Propos recueillis par Gankama N'Siah

Encore une fois, nous sommes confiants dans la poursuite de notre relation avec les Nations unies.

LDB : Monsieur le ministre, l'actualité nationale est dominée par la situation d'insécurité dans le département du Pool. Pouvez-vous nous édifier sur les derniers développements de celle-ci ?

CRM : La présence de la force publique dans le Pool n'est pas un fait nouveau. Elle découle du processus normal de sécurisation. Le département du Pool est aussi une zone militaire de défense comme c'est le cas sur l'ensemble du territoire. Chacun sait aussi que les opérations de sécurisation qui sont menées dans ce département ont été renforcées depuis que les autorités judiciaires ont requis la force publique pour exécuter un mandat d'arrêt contre Ntoumi et ses acolytes. Les opérations de recherche des fugitifs sont en cours. La force publique exécute ce mandat avec professionnalisme, dévouement, sens du devoir et esprit de sacrifice pour le bien de la Nation. Une nation dont l'unité ne doit faire l'objet d'aucun marchandage, une nation où l'autorité de l'Etat doit régner partout.

À ce sujet, effectivement, le Parlement a interpellé le gouvernement à l'occasion de sa session en cours, sur les derniers